

lycée hôtelier  
Yvon Bourges

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

Secrétariat

ÉTABLISSEMENT : 0350005R

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU MARDI 27 MAI 2020

Année scolaire : 2019-2020  
Numéro de séance : 1920/08  
Date de convocation : 12 mai 2020  
Présidence de : M. Romain RAOUL,  
Proviseur

Quorum : 15  
Nombre des présents : 28  
Nombre d'absents excusés : ...

Dossier suivi par  
Yves Garnier

Téléphone  
02 99 16 80 80

Télécopie  
02 99 16 80 81

Mél.  
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles  
B.P. 80304  
35803 DINARD CEDEX

Site internet  
www.lyceehotelierdinard.fr



lycée des Métiers  
Hôtellerie-restauration

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
- approbation des PV des CA du 29 JANVIER 2020... ;	Vote	3		
- approbation de l'ordre du jour ;	Vote	3		
<u>Affaires administratives et financières</u>		4		
- Compte financier 2019	Vote	4	n°79/80	
- Transfert de propriété de Dinard à la Région Bretagne	Vote	4-5	n°75	
- Admission en non-valeur	Vote	5	n°76/71/81	
- Modification des conditions de remboursement des élèves hors cadre de stages	Vote	5-6	n°73	
- Autres affaires administratives et financières	Vote	6-7	n°77	
- Questions diverses ;				
- ;				
<u>Vie scolaire et pédagogique</u>		8		
- Modifications du règlement intérieur pour la rentrée 2020	Vote	8	n°74	
- Modalités d'organisation liées au contexte sanitaire COVID-19	Vote	8-9	n°78	
- ... ;				
<u>Moyens d'enseignement et pédagogiques</u>		10		
- ;				
<u>Questions diverses.</u>		10		
- Point sur les travaux... ;		10		
- ... ;				
- ... ;				
- ...				

Signatures

Le Président

M. Romain RAOUL



Le Secrétaire

Mme Anne-Laure LEGAILLARD





## Ouverture de séance. 17h05

3/10

### 1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 29 janvier 2020

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 29 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des présents.

### 2. Résultats du vote (le cas échéant)

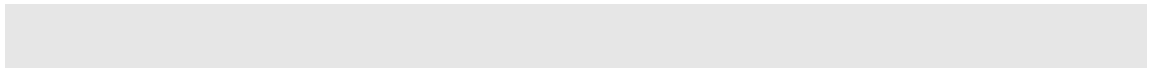
*Votants : 24    Pour : 24    Contre :    Abstention :    Nuls :*

### 3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 4. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants : 25    Pour : 25    Contre :    Abstention :    Nuls :*



**4/10**

## 1. Compte financier 2019

### 1.1. Compte financier 2019

1.1.1 Compte rendu de gestion de l'ordonnateur

1.1.2 Compte financier du comptable

### 1.2. Présentation / contexte

1.2.1 Compte rendu de gestion de l'ordonnateur :

Mme LEGAILLARD, adjointe-gestionnaire, présente le compte-rendu de gestion 2019.

1.2.2 Compte financier du comptable

M. Normant, agent comptable, présente le compte rendu comptable 2019

### 1.3. Commentaires / débat

### 1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

*Arrêt du compte-financier 2019 sans réserve*

<i>Votants :</i>	<i>274</i>	<i>Pour :</i>	<i>27</i>	<i>Contre :</i>	<i>0</i>	<i>Abstention :</i>	<i>0</i>	<i>Nuls :</i>	<i>0</i>
------------------	------------	---------------	-----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

*Affectation du résultat*

<i>Votants :</i>	<i>27</i>	<i>Pour :</i>	<i>27</i>	<i>Contre :</i>	<i>0</i>	<i>Abstention :</i>	<i>0</i>	<i>Nuls :</i>	<i>0</i>
------------------	-----------	---------------	-----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

### 1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

*Arrêt du compte-financier sans réserve*

Délibération n° 079/19-20

*Affectation du résultat*

Délibération n° 080/19-20

## 2. Transfert de biens et désaffectation

### 2.5. Énoncé de la question ou du sujet abordé

Il s'agit du transfert du lycée de la Ville de Dinard à la Région Bretagne.

### 2.6. Présentation / contexte

Ce transfert a fait l'objet de nombreux échanges entre la Ville de Dinard, la région Bretagne et le lycée hôtelier, et arrive dans sa phase terminale.

La commission permanente de la Région Bretagne a validé la proposition lors de sa séance du 13 mars 2020. Il convient maintenant de recueillir une validation du conseil d'administration du lycée.

La Région Bretagne se voit transférer l'ensemble de l'emprise actuelle **SAUF** :

- Espace boisé (périmètre C)
- Villa Surville (périmètre B)
- Places de parking côté rue de la Croix Guillaume (périmètre A)
- Promenade située le long du boulevard des Maréchaux (périmètre D)

Ces 4 parcelles restent dans le patrimoine communal.



Il est également créé deux servitudes de passages, concernant :

- Parcelle cadastrée provisoirement F : véhicules/cycles piétons
- Parcelle cadastrée provisoirement E : véhicule/cycles piétons hors temps scolaire

2.7. Commentaires / débat

5/10

2.8. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 27      Pour : 27      Contre :      Abstention :      Nuls :

2.9. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n°75 ....

### 3. Admissions en non-valeur :

3.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé

Admissions en non-valeur de 3 créances : deux créances alimentaires et 1 créance d'un régisseur d'avance.

3.2. Présentation / contexte

3.2.1 Il s'agit d'admettre en non-valeur la créance d'un élève dont les responsables légaux ont bénéficié d'un effacement de leurs dettes après décision de la commission de surendettement. La créance correspond au trimestre 3 (avril-juin) de l'année scolaire 2017/2018, et s'élève à **159,88€**.

3.2.2 Il s'agit d'admettre en non-valeur les créances d'un élève dont les responsables légaux sont insolvable. Détails des créances :

Année scolaire 2015/2016	Trimestre 1	septembre-décembre	590,92€
	Trimestre 2	janvier-mars	297,84€
	Trimestre 3	avril-juin	283,24€
Année scolaire 2016/2017	Trimestre 1	septembre-décembre	382,52€
	Trimestre 2	janvier-mars	306,60€
	Trimestre 3	avril-juin	320,40€
TOTAL DES CREANCES			<b>2 177,52€</b>

3.2.3 Il s'agit d'admettre en non-valeur un débet d'un régisseur d'avance, les poursuites s'étant révélées infructueuses. Le débet s'élève à **1 653€**.

3.3. Commentaires / débat

3.4. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 26      Pour : 26      Contre :      Abstention :      Nuls :  
Votants : 26      Pour : 26      Contre :      Abstention :      Nuls :  
Votants : 26      Pour : 26      Contre :      Abstention :      Nuls :

3.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 76....

Délibération n° 71....

Délibération n° 81....

## 4 Mise à jour du principe de remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des élèves, hors cadre des stages

4.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé

Nécessité de mettre à jour les principes de remboursement des élèves



6/10

#### 4.2 Présentation / contexte

En cas de participation d'élèves à des activités extra-pédagogiques (participation à des concours, remise de prix : liste non limitative), pendant et hors temps scolaires, le lycée peut prendre en charge leurs dépenses de déplacement au réel (billets d'avion, de train, métro, taxi) ou au forfait en cas d'utilisation de leur véhicule personnel, sur la base du tarif SNCF 2nde classe en vigueur. Le lycée peut également prendre en charge leurs dépenses d'hébergement au forfait et conformément aux règles établies dans l'arrêté du 20 décembre 2013 pris pour l'application de décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 et portant politique des voyages des personnels civil des ministères chargés de l'éducation nationale ; de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les taux de remboursement des hébergements sont actuellement fixés par l'arrêté du 11/10/2019.

#### 4.3 Commentaires / débat

#### 4.4 Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 26      Pour : 26      Contre :      Abstention :      Nuls :

#### 4.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 73....

## 5 Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2019

#### 5.1 Énoncé de la question ou du sujet abordé

Décision Budgétaire Modificative n° 10

Décision Budgétaire Modificative n° 11

Décision Budgétaire Modificative n° 12

#### 5.2 Présentation / contexte

La Décision Budgétaire Modificative n° 10 regroupe les opérations suivantes (écritures de fin d'année) :

- Ajustement des crédits du service de restauration (DM alimentaire) au vue de la réalisation de l'année
- Ajustement des montants des amortissements réels et neutralisés
- Ajustement du montant des bourses nationales 2019
- Inscription de la dotation d'un scanner de dématérialisation des copies d'examen par le Rectorat
- Suppression et ajustement de subventions de la Région Bretagne non utilisées
- Suppression de subventions de la Région Bretagne non utilisées en 2019 (et reportée sur 2020)

La Décision Budgétaire Modificative n° 11 regroupe les opérations suivantes (écritures de fin d'année) :

- Budgétisation d'un don de la MDL pour le voyage en Chine
- Ajustement de la taxe d'apprentissage 2019
- Budgétisation d'une subvention OFAJ pour le voyage en Allemagne (décembre 2019)

La Décision Budgétaire Modificative n° 12 regroupe les opérations suivantes (écritures de fin d'année) :

- Budgétisation de la participation financière de l'Akademie d'Otzenhausen pour le voyage à Otzenhausen
- Budgétisation du voyage à Cognac (février 2020)

#### 5.3 Commentaires / débat

#### 5.4 Résultats du vote (le cas échéant)



Votants :                      Pour :                      Contre :                      Abstention :                      Nuls :

5.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° ....

7/10

## 6 Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2020

6.1 Énoncé de la question ou du sujet abordé

Décision Budgétaire de l'ordonnateur n°1

6.2 Présentation / contexte

Il s'agit d'une Décision Budgétaire de l'ordonnateur n°1, qui a consisté en un virement de 1 000€ dans le service SRH, du code d'activité des contrats vers un code d'activité pour des frais de recouvrement (huissier).

6.3 Commentaires / débat

6.4 Résultats du vote (le cas échéant)

Votants :                      Pour :                      Contre :                      Abstention :                      Nuls :

6.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° ....

## 7 Décision Modificative Budgétaire pour vote n°3 - exercice 2020 :

7.1 Énoncé de la question ou du sujet abordé

La décision modificative n°3 correspond à la répartition du solde de la dotation de fonctionnement de la Région Bretagne (20 508,77€)

7.2 Présentation / contexte

Service domaine activité	Montant prévu	Montant ajouté	Total
ALO/ENERGI/2GAZ- Dépenses gaz	77 000,00 €	5 500,00 €	82 500,00 €
ALO/COMMUN/0PUB Dépenses publicité	600,00 €	3 008,77 €	3 608,77 €
ALO/COMMUN/0RECEP Crédits réception	4 500,00 €	2 000,00 €	6 500,00 €
AP/PROJET/0ACTIONS Financement d'actions et projets pédagogiques	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €
		<b>20 508,77 €</b>	

7.3 Commentaires / débat

7.4 Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 25                      Pour : 25                      Contre :                      Abstention :                      Nuls :

7.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 77....



## RUBRIQUE II. Vie scolaire et pédagogique

### 1. Modification du règlement intérieur et de ses annexes

8/10

#### 1.1 Modification du règlement intérieur et de ses annexes

- 1.1.1 Modification du règlement intérieur
- 1.1.2 Modification du règlement de l'internat

#### 1.2 Présentation / contexte

- 1.2.1 Modification du règlement intérieur

M. le Proviseur présente les propositions de modification du règlement intérieur, ajout d'un chapitre sur le champ d'application du présent règlement et d'un article 60 qui entrera en application à la rentrée 2020.

- 1.2.2 Modification du règlement de l'internat

M. le Proviseur présente les propositions de modification du règlement de l'internat, qui entreront en application à la rentrée 2020 : les horaires du self seront modifiés avec un accueil jusqu'à 7h45 et une fermeture à 8h05.

#### 1.3 Commentaires / débat

#### 1.4 Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 25      Pour : 25      Contre :      Abstention :      Nuls :

#### 1.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 74....

### 2 Protocole de dé confinement

#### 2.2 Énoncé de la question ou du sujet abordé

Présentation du protocole de dé confinement

#### 2.3 Présentation / contexte

M. Raoul présente le protocole de dé confinement applicable dans le lycée à sa réouverture, le 8 juin 2020, à l'ensemble des personnels et des élèves. Il précise que le but du retour des élèves n'est pas stricto sensu de reprendre les cours et de faire des évaluations, mais de reprendre contact ensemble.

#### 2.4 Commentaires / débat

Question : combien d'élèves maximum par salle ?

Il y aura 15 élèves maximum par salle, et un professeur, soit 16 personnes. En TP, ce sera 6 élèves et un professeur par cuisine.

Y aura-t-il une production culinaire. Réponse affirmative de M. Raoul : la production sera vendue en interne. Les restaurants clients ne rouvrent pas.

Quel est le pourcentage d'élèves avec lesquels les contacts ne se font plus ?

M. Raoul explique que le dernier point d'épate est trop ancien, et qu'il ne reflète pas la réalité.

Pourquoi dans le protocole il est indiqué de ne pas laisser sortir tout le monde, fumeurs comme non-fumeurs.

M. Raoul précise qu'il s'agit d'éviter au maximum les regroupements, et que cette contrainte n'existe qu'au moment des pauses.





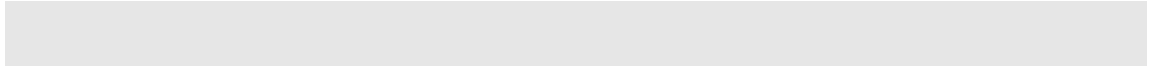
2.5 Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants* : 25      *Pour* : 25      *Contre* :      *Abstention* :      *Nuls* :

2.6 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

**9/10**

Délibération n° 78....





## RUBRIQUE III. Moyens d'enseignement et pédagogiques

10/10

### 1. Question / Point abordé

- 1.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé
- 1.2. Présentation / contexte
- 1.3. Commentaires / débat
- 1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants :*                      *Pour :*                      *Contre :*                      *Abstention :*                      *Nuls :*

- 1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° ....

## RUBRIQUE IV. Questions diverses

### 1. Question / Point abordé

- 1.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé

M. le proviseur fait un point sur les travaux actuels et futurs.

- 1.2. Présentation / contexte

- 1.2.1 Il évoque la finalisation de l'éclairage par les services de la Marie du côté de la l'entrée de la rue de la Croix Guillaume. Le parking de la Brasserie est également en cours de finalisation avec la pose de l'enrobé.
- 1.2.2 Un groupe de travail a été constitué pour engager une réflexion et faire des propositions sur la rénovation des ateliers professionnels.

- 1.3. Commentaires / débat

- 1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants :*                      *Pour :*                      *Contre :*                      *Abstention :*                      *Nuls :*

- 1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° ....

*Votants :*                      *Pour :*                      *Contre :*                      *Abstention :*                      *Nuls :*

- 1.6. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° ....

...19 h 55... – après épuisement des questions diverses, la séance est levée.